

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 55 (1947)
Heft: 2

Artikel: Où la voie romaine d'Yverdon à Orbe traversait-elle le marais?
Autor: Kasser, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-43048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Où la voie romaine d'Yverdon à Orbe traversait-elle le marais ?

Les voies romaines qui sillonnaient notre contrée ont été décrites depuis longtemps. Pourtant, le tronçon qui nous occupe n'avait pas encore été reconnu.

Yverdon, l'Eburodunum romain était situé sur deux routes impériales : sur celle qui reliait Aventicum (Avenches) à Ariolica (Pontarlier) ¹ et d'autre part sur la voie Lousonna (Vidy) — Urba (Orbe) — Eburodunum — Aventicum ². Examinons le tracé Orbe-Yverdon. La direction de la voie d'Orbe à Treycovagnes est bien connue des habitants de la région. Elle suit le pied des collines et le bord du marais. Bonstetten l'a décrite en 1874 dans sa carte archéologique du canton de Vaud ³. Il y a quelques années, certains segments ont été défoncés lors de remaniements parcellaires. Mais, d'après Bonstetten, il n'existe plus trace de cette voie depuis Method jusqu'à Yverdon. Le tracé généralement admis jusqu'à la pointe nord-est du mont de Chamblon suit le pied de la colline. Or, depuis là, pour gagner les dunes alluviales d'Yverdon, il fallait traverser le marais. La route actuelle, surélevée de 1,5 m. environ porte le nom de Chaussée de Treycovagnes. Crottet ⁴ admet que la chaussée actuelle représente l'ancienne voie romaine. Quelques années plus tard,

¹ Mentionnée par la carte de Peutinger. Le milliaire de Montagny était situé le long de cette voie dont le tracé a été reconnu en premier par RoCHAT (*M. A. G. Z.* XIV, 3 et *A. S. A.*, 1862, p. 32) et qui a été décrite en détail par V.-H., Bourgeois (*A. S. A.*, 1923, p. 187 et 1927, p. 149; *R. H. V.*, 1925, p. 70 et 1927, p. 332).

² Le tronçon Orbe-Yverdon manque sur la carte de Peutinger. Il est néanmoins attesté par les milliaires de Treycovagnes et d'Orbe. Pour la bibliographie, voir E. HOWALD et E. MEYER, *Die römische Schweiz*, Zurich; 1940, pp. 327-328 et 330. F. STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 1931, p. 340.

³ pp. 46 et 47.

⁴ A. CROTTET, *Histoire et Annales de la ville d'Yverdon*, Genève, 1859, pp. 6 et 7, et 91.

Rochat ¹ constate que cette chaussée est moderne. La route a été construite pour la « ville neuve » de Pierre de Savoie au XIII^e siècle. C'est la conclusion à laquelle arrivait V. van Berchem en 1913 ². Cette constatation faite, Rochat affirme qu'« aucune trace de voie romaine n'apparaît entre Yverdon et le mont de Chamblon ». On ne voit en effet aucun chemin aussi élevé que la chaussée actuelle. Rochat croit que les eaux ont été un obstacle infranchissable pour les Romains, et cela le conduit à penser que la voie d'Orbe à Yverdon ne passait pas par Method, Suscévaz, Treycovagnes, mais par Chavornay, Ependes.

Bourgeois, qui a décrit en détail la voie d'Yverdon à Sainte-Croix ³, se rallie à l'opinion de Rochat pour la voie d'Yverdon à Orbe, et sur la carte qui accompagne son bel ouvrage sur *La Suisse à l'époque romaine* ⁴, F. Staehelin a tracé la voie par Ependes. Dernièrement la carte dressée par R. Laur-Belart pour l'ouvrage de Howald et Meyer ⁵ a rétabli le tracé de Bonstetten.

Après cette introduction, on se demande quel est véritablement le tracé romain : la rive sud-est ou nord-ouest du marais ? De nouvelles données vont permettre de trancher la question : Deux plans des Archives d'Yverdon, conservés à la Bibliothèque de cette ville, du XVII^e et du XVIII^e siècle désignent la chaussée de Treycovagnes par le terme de « nouvelle chaussée », ce qui vient étayer l'hypothèse de Rochat et de van Berchem. Ils font figurer d'autre part plus à l'ouest une *ancienne chaussée*. Cette ancienne chaussée quitte le pied de la colline de Chamblon à quelque 100 m. de la chaussée de Treycovagnes, et en s'en écartant toujours davantage traverse le marais suivant le tracé le plus court pour atteindre les dunes et le Cheminet. Sur la carte 1 : 25 000 actuelle, elle n'est indiquée que par un sentier. Sur le terrain, cette « ancienne chaussée » se présente en effet comme une ancienne route. C'est une légère éminence, beaucoup plus large que le chemin qui la suit actuellement, qui en droite ligne traverse le marais. Sans aucun doute c'est là l'ancienne voie

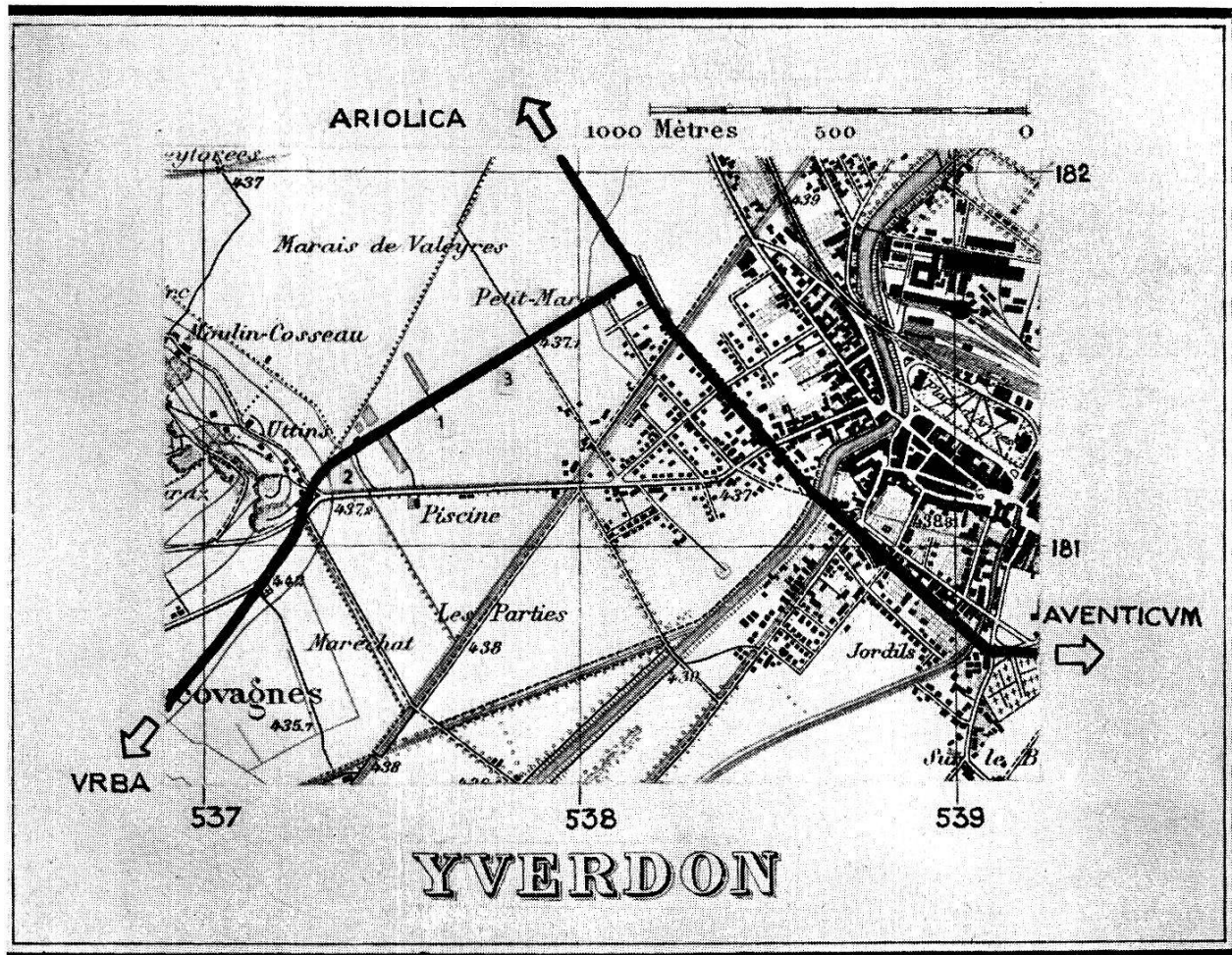
¹ L. ROCHAT, *Recherches sur les Antiquités d'Yverdon*, M. A. G. Z. XIV, 3, 1862, p. 77.

² V. VAN BERCHEM, *La « ville neuve » d'Yverdon fondation de Pierre de Savoie*, dans « Festgabe für Gerold Meyer von Knonau », Zurich 1913, p. 224.

³ *Op. cit.*, note 1.

⁴ F. STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Bâle, 1931².

⁵ *Op. cit.* note 2.



Reproduction de la carte Siegfried, 1 : 25 000, à l'échelle originale, avec l'autorisation du Service topographique fédéral du 26. 2. 1947.

Fig. 1. — Plan de situation de la voie romaine.

1 : Coupe voir fig. 2. — De 2-3 : traversée du marais. — Horizon : Pierres du Niton, ancienne valeur. Les hauteurs données dans le texte, par contre, partent de la nouvelle valeur.

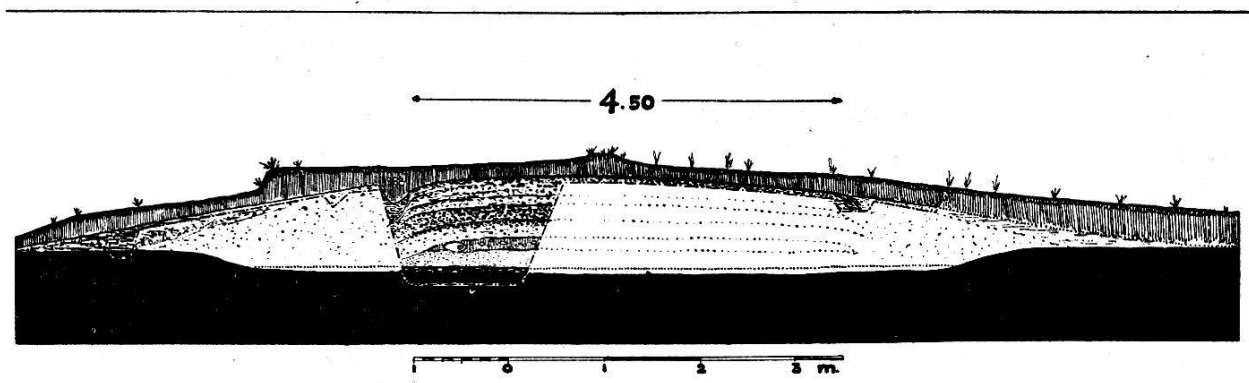


Fig. 2. — Coupe de la voie romaine dans la traversée du marais (point 1 de la fig. 1).

— · — · — limite de fouille. A gauche de la figure, la surface du terrain a été changée par une ancienne tourbière.

romaine. Il ne restait qu'à faire un sondage pour le confirmer. C'est ce qui fut fait les 16 et 17 janvier 1947.

Le résultat ne se fit pas attendre. La tranchée montrait la coupe de la figure 2. Sous une légère couche d'humus le cailloutis apparaissait déjà. Il n'y avait donc pas d'empierrement, mais comme c'est très souvent le cas des couches successives de cailloux mêlés de sable et parfois de limon très tassées et formant un conglomérat extrêmement résistant. Le tout reposait sur un fascinage d'environ 10 cm. d'épaisseur qui empêchait le gravier de s'enfoncer dans la tourbe sous-jacente. On pouvait reconnaître les branches de divers arbustes, entre autres de noisetiers. La voie a une largeur de 4,50 m. ce qui est la largeur normale des voies importantes en dehors des localités¹. Les Romains ont donc construit là un ouvrage important qui a exigé beaucoup de travail. Sur une longueur de 500 m. il a fallu poser un fascinage sur la tourbe et amener un nombre considérable de charrois de sable et de gravier.

Ces résultats connus, il n'y a plus de doute possible. *La voie romaine d'Orbe à Yverdon suivait le bord nord-ouest du marais.* Une fois de plus les Romains ont préféré le versant exposé au midi pour y établir leur route. Le tracé est maintenant connu sur toute sa longueur et a été coupé en plusieurs endroits. L'autre côté du marais, par contre, n'a livré aucun reste de route. Tout au plus le milliaire dit de Treycovagnes², trouvé dans le marais, pouvait-il la faire supposer. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît préférable de l'attribuer au tracé que nous venons de décrire. Le tronçon nord, qui seul était inconnu est représenté à la figure 1. Il est intéressant de noter que la bifurcation des routes venant d'Avenches pour Orbe et Pontarlier se faisait en dehors d'Eburodunum, et à plus d'un kilomètre du centre du vicus.

Remarquons encore que le niveau de la voie romaine dans le marais est d'environ 433,5 m. La chaussée actuelle, par contre

¹ Voir par exemple la route Aventicum-Petinesca-Salodurum. Une coupe schématique dans sa traversée du grand marais a été publiée par W. LÜDI dans *Das Grosse Moos* (Veröff. des Geobot. Inst. Rübel, Zurich-Berne, 1935) fig. 34, p. 192. Elle ne repose pas sur fascinage, aussi de nombreux cailloux ont-ils pénétré dans la tourbe. Par contre elle a un empierrement. Dans cette coupe on ne voit rien des pilotis qui d'après certains auteurs supporteraient cette route (Ed. von Fellenberg, *A. S. A.*, 1875, pp. 615-169 et 631-634 ; puis STAEHELIN. *op. cit.*, p. 334).

² Bibl. v. Howald u. Meyer, *op. cit.* p.328 et STAEHELIN, *op. cit.*, p. 341.

s'élève à 434 m. Lüdi, dans sa monographie du Grand Marais arrive, pour l'époque romaine à un niveau moyen du lac de Neuchâtel de 431 m.¹. C'est un niveau supérieur au niveau actuel (429,5), mais inférieur au niveau d'avant la correction des eaux du Jura. Notre constatation vient appuyer cette assertion. Le moyen âge a vu monter le niveau du lac, et il paraît assez naturel de supposer qu'au XIII^e siècle la chaussée romaine n'offrait plus une sécurité suffisante contre les inondations, ce qui la fit abandonner. Au siècle passé encore, les hautes eaux dépassaient 433,5 m.

ANDRÉ KASSER.

En marge de la Révolution vaudoise

On sait que plusieurs baillis eurent quelques difficultés à surmonter en janvier 1798, pour faire transporter à Berne leurs effets, habits, matériel, meubles, etc. Voici à ce sujet la curieuse lettre de l'ex-bailli de Morges, adressée au commandant français à Lausanne par l'intermédiaire de Maurice Glayre.

*Thormann cydevant Baillif de Morges au général,
commandant à Lausanne.*

Berne, 11 février 1798.

Tous mes effets, meubles, linge, habits avec ceux de ma femme, de ma famille, de mes domestiques sont arrêtés à Morges sur votre réquisition à ce que l'on me mande. Me trouvant dans le dénuement le plus absolu de tout, je viens vous prier de vouloir bien permettre qu'ils puissent me parvenir, offrant de donner caution à Morges même pour la valeur du tout qui peut être évaluée par le Comité de Morges qui a assisté

¹ *Op. cit.*, note 10, fig. 44, p. 252.